

Mandat sur la Crise écologique

- ✓ Considérant que la crise climatique actuelle constitue une menace sans précédent pour l'avenir de l'humanité;
- ✓ Considérant l'inaction des gouvernements, incapables de parvenir à un accord limitant la hausse des températures moyennes sous la barre des deux degrés;
- ✓ Considérant que l'industrie et les entreprises privées s'enrichissent de la crise dont elles sont les principales responsables;
- ✓ Considérant la nécessité de s'organiser collectivement contre le désastre imminent;
- ✓ Considérant que les membres des premières nations sont les premier-ère-s défenseur-euse-s de la terre;
- ✓ Considérant la nécessité d'enrayer le fonctionnement du système économique et social qui détruit la terre;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ Que l'AGECVM se positionne **contre** le plan pour une économie verte de la CAQ.
- ❖ Que l'AGECVM exige la **mise en place** d'un plan gouvernemental en matière d'environnement s'appuyant entre autres sur la Feuille de route QcZEN du Front Commun pour la Transition Énergétique et prenant en compte les dimensions multiples de la crise écologique.
- ❖ Que l'AGECVM continue à offrir son **support** aux luttes de décolonisation des territoires en cours et diffuse largement l'information les concernant ;
- ❖ Que l'AGECVM renouvelle sa position ferme **contre** le projet GNL Québec d'Énergie Saguenay.
- ❖ Que l'AGECVM prenne résolument position **contre** le projet Laurentia du Port de Québec.
- ❖ Que l'AGECVM prenne **tous les moyens** à sa disposition pour lutter contre les désastres écologiques.

Mandat Crise écologique - Adopté Forum numérique H21-01 (03 février 2021)

